

RÈGLEMENTS VITRINES 2011

Tout dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le vendredi 26 août 2011, 17 heures.

Le cachet de la poste fera foi de preuve. Aucun accusé de réception ne sera envoyé et aucun document ne sera retourné.

Les frais d'inscription sont de 25,00 \$. En aucun cas, les frais d'inscription ne sont remboursables.

- › Les frais d'inscription sont réglables par chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Centrale des Artistes. Dans le cas d'un chèque sans fond, le candidat devra déboursier les frais administratifs.

Tous les candidats doivent être âgés de 18 à 35 ans, tout au long du festival.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou être résidents permanents.

Les candidatures peuvent provenir de partout au Québec.

N'avoir aucun lien contractuel avec une maison de disque reconnu par l'industrie.

Avoir maximum un enregistrement sonore ayant été ou devant être distribué à une fin commerciale par une compagnie de distribution reconnue à l'échelle nationale.

Les chansons présentées peuvent être en français et/ou en anglais et tous les genres musicaux sont acceptés. Nouveauté 2011 : Les formations instrumentales et les DJ sont acceptés (projets originaux uniquement).

Les chansons uniquement a cappella ne sont pas admises.

Toutes les compositions présentées doivent être originales. Aucune reprise, aucun remix et aucune adaptation n'est accepté.

Il n'est pas possible pour un candidat de se présenter à la fois dans le volet vitrine et dans le volet concours. Une seule inscription est acceptée.

Un comité d'écoute de l'industrie musicale sera formé, afin d'étudier l'ensemble des dossiers reçus. Les décisions du comité d'écoute seront sans appel.

Vu le nombre important de candidatures étudiées pour le choix des vitrines Diapason 2011, l'organisation du festival ne transmettra pas les commentaires issus du comité d'écoute.

Accepter les termes et les conditions d'un contrat présenté aux candidats retenus.

Les candidats retenus devront être disponibles du 3 au 6 novembre 2011, période à laquelle la 4^e édition du Festival Diapason a lieu.

PRIX OFFERTS

Un cachet sera remis aux formations retenues aux vitrines. Le transport et l'hébergement sont de la responsabilité des candidats retenus.

Plusieurs formations musicales seront retenues pour les vitrines. Une de ces vitrines sera nommée formation coup de cœur et remportera les prix additionnels suivants :

Concerts rémunérés, lors de leurs éditions 2012 respectives, offerts par :

- › Festival OFF de Québec (quebecoff.org)
- › Festival de l'Outaouais Émergent (festfoe.ca)
- › Festival FAST à Sorel-Tracy (festivalfast.com)

Les décisions du jury des auditions seront sans appel.

RÈGLEMENTS CONCOURS 2011

Tout dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le vendredi 26 août 2011, 17 heures.

Le cachet de la poste fera foi de preuve. Aucun accusé de réception ne sera envoyé et aucun document ne sera retourné.

Les frais d'inscription sont de 35,00 \$. En aucun cas, les frais d'inscription ne sont remboursables.

- › Les frais d'inscription sont réglables par chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Centrale des Artistes. Dans le cas d'un chèque sans fond, le candidat devra déboursier les frais administratifs.

Tous les candidats doivent être âgés de 18 à 35 ans tout au long du festival.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou être résidents permanents.

Les candidats doivent résider à 50 % dans l'une des régions suivantes : Laval, Laurentides et Lanaudière.

Les candidats présents à l'audition seront les artistes présents à la finale. Aucun ajout de choristes, danseurs ou musiciens supplémentaires ne pourra être possible.

N'avoir aucun lien contractuel avec une maison de disque reconnu par l'industrie.

N'avoir aucun enregistrement sonore ayant été ou devant être distribué à une fin commerciale par une compagnie de distribution reconnue à l'échelle nationale. Les autoproductions sont tolérées.

Présenter deux chansons en audition.

- › Au minimum, les chansons présentées en audition devront être les mêmes lors de la finale.
- › Les chansons présentées peuvent être en français et/ou en anglais et tous les genres musicaux sont acceptés.
- › Les chansons uniquement instrumentales et a cappella ne sont pas admises.
- › Toutes les compositions présentées doivent être originales. Aucune reprise ou adaptation n'est acceptée.

Le temps de scène total, durant la finale du concours, sera de 15 minutes.

Il n'est pas possible pour un candidat de se présenter à la fois dans le volet vitrine et dans le volet concours. Une seule application par candidat ou par formation musicale.

Les auditions auront lieu les 9 et 10 septembre 2011. L'horaire d'audition sera déterminé aléatoirement. Les candidats devront s'y adapter.

- › Lors des auditions, il est de la responsabilité du candidat d'être présent et ponctuel. Dans le cas contraire, l'audition risque d'être reportée à la fin de la journée ou tout simplement annulée.
- › Aucun temps de pratique n'est accordé avant l'audition.
- › Tout le matériel de sonorisation, d'amplification sera fourni sur place, ainsi que la batterie.

Si vous êtes retenu, il faut être disponible du 3 au 6 novembre 2011.

Le candidat doit accepter les termes et les conditions d'une entente proposée aux finalistes et être disponible le mercredi 14 septembre 2011 à 19 h à La Maison des arts de Laval, pour sa signature.

Ne pas avoir été lauréat (grand gagnant) d'une ancienne édition de Diapason.

Les décisions du jury des auditions seront sans appel.

PRIX OFFERTS

La liste des prix offerts au lauréat du concours 2011 est disponible au festivaldiapason.com/appel-aux-artistes/prix
Plus de 20 000 \$ en prix.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION VOLETS VITRINES ET CONCOURS

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU GROUPE

Nom complet : _____
Adresse / Ville / Code Postal : _____
Téléphone / Cellulaire : _____
Courriel : _____
Site Web : _____
Instrument(s) : _____

(cochez)



VOLET VITRINES



VOLET CONCOURS

AUTRES MEMBRES

1. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

4. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

2. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

5. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

3. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

6. Nom complet : _____
Ville de résidence : _____
Date de naissance : _____
Instrument(s) : _____

Nom du projet : _____ Nombre de musiciens : _____ Années d'existence : _____

TYPE DE PROJET MUSICAL (cochez)

nouveautés - vitrines 2011

Instrumental DJ Rock Jazz Folk Chanson Electro Metal Pop Autres : _____

DEPUIS LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS REMPORTE DES CONCOURS OU PARTICIPÉ À DES FESTIVALS AU QUÉBEC ? DÉCRIVEZ.

Concours : _____

Festivals / Événements : _____

VOLET VITRINES

Votre dossier doit inclure :

- › Le formulaire dûment rempli et signé;
- › 4 chansons sur CD audio;
- › Les textes de ces 4 chansons;
- › Une liste de tous les concerts joués avec ce projet;
- › Une biographie.
- › Un chèque ou mandat-poste de 25 \$ à l'ordre de La Centrale des artistes;

VOLET CONCOURS

Votre dossier doit inclure :

- › Le formulaire dûment rempli et signé;
- › Des preuves d'âge et de résidence (photocopies des documents officiels);
- › Un chèque ou mandat-poste de 35 \$ à l'ordre de La Centrale des artistes.

Par la présente, j'affirme avoir lu les règlements et les critères de participation du Festival musical indépendant Diapason et je m'engage à me conformer à ces derniers. Je dégage les responsables du festival et je m'engage à ne prendre aucune poursuite pour quelque raison que ce soit. J'affirme que l'ensemble des informations et des documents remis m'appartiennent et qu'ils sont véridiques.

Signature du responsable : _____ Date : ____ / ____ / ____

Veillez nous faire parvenir votre dossier d'inscription avant le 26 août 2011 17 heures à :

La Centrale des artistes
Diapason : Volets vitrines / concours
5495, Saint-Martin Ouest
Laval, Québec H7T 2X7